

Instructions aux auteurs pour la soumission d'un cas clinique

Soumission du cas clinique

Le manuscrit sera soumis par mail à la rédaction:

redaction@swiss-paediatrics.org

Adresse postale: Dr R. Tabin, Rédacteur en chef de Paediatrica
Av. Général Guisan 30, Case postale 942, CH-3960 Sierre

Qualité d'auteur

Tout praticien en charge de la santé des enfants est habilité à soumettre pour publication à la rédaction de Paediatrica un cas clinique intéressant et original.

Recommandations

Page de titre

- Titre précis et concis, sans abréviation
- Prénom et nom de chaque auteur, sans abréviation et leur adresse
- Adresse complète des services et laboratoires concernés
- Adresse de correspondance
- Nom, adresse numéro de téléphone, de fax et adresse e-mail de la personne à laquelle seront envoyés la correspondance et les épreuves à corriger.

Orthographe et présentation du manuscrit

- Cette contribution pourra inclure une brève anamnèse, une imagerie de grande qualité, une discussion concise et un maximum de 10 références.

- En principe l'article ne devra pas dépasser une page de journal (5 000 caractères).
- Les illustrations doivent être présentées en format JPEG ou PNG (300 dpi) (maximum 2 MB) et être envoyées séparément au texte.
- La publication se fera soit en anglais, soit en allemand et en français.

Consentement familial

Si une photographie du patient illustre le cas un consentement familial devra être obtenu, confirmé par un document écrit du premier auteur et signé par les parents.

Epreuves

Après l'acceptation du manuscrit pour publication l'auteur principal recevra une copie pour le «bon à tirer». Il n'y a pas d'impression de tirés à part, mais «le cas clinique» sera disponible pour l'auteur au format pdf.

Qualité d'auteur, contributions financières

Chaque signataire de l'article doit avoir étroitement collaboré à l'élaboration du travail. Il doit obligatoirement déclarer ses conflits d'intérêt. Les contributions financières externes ainsi que des relations financières ou personnelles sont à mentionner dans une annotation. Des articles à visée publicitaire (articles de relations publiques) ne seront pas publiés (sauf sous la forme d'encarts publicitaires clairement reconnaissables).

Nous rappelons par ailleurs les instructions générales aux auteurs de Paediatrica.

Collège de Médecine de Premier Recours CMPR

Prix CMPR de recherche en médecine de premier recours 2012

avec le soutien de MEPHA

Spécialité

Médecine de premier recours

Critères des travaux soumis

Travaux scientifiques achevés en Suisse ou par des auteurs suisses habitant à l'étranger, qui apportent une contribution importante aux soins de base offerts par le médecin de premier recours, notamment:

- à la qualité du traitement et de la prise en charge des patients de premier recours
- à la pratique médicale des médecins de premier recours (thématique valable, pertinente et réalisable en pratique)
- à la recherche sur le cabinet du médecin de premier recours: fondements, conditions de travail, gestion et préservation des ressources.

Prix

CHF 30 000.-

Le prix sera accordé à un seul lauréat pour son travail scientifique ou alors il sera réparti sur plusieurs auteurs (sans possibilité de recours devant les tribunaux).

Participant(e)s

Auteurs en Suisse ou personnes suisses habitant à l'étranger ayant achevé un travail scientifique majeur sur la médecine de premier recours dans les trois dernières années.

Délai de soumission

1 décembre 2011 (attention: cette année ce délai est plus rapide).

Remise du prix

Le 21 juin 2012 lors du Congrès de formation continue du CMPR Lucerne (21 et 22 juin 2012), et lors de la Journée de formation CMPR, en commun avec Swiss Family Docs Conference, les 30 et 31 août 2012 à Lausanne.

Comité

Jury indépendant, nommé par le conseil de fondation du CMPR

Information

Détail des conditions de participation: dossier à fournir sous forme électronique ou de CD (pas de disquettes) et sous forme papier

- formulaire d'inscription (www.kollegium.ch/rd/f.html)
- curriculum vitae de l'auteur principal
- manuscrit

• brève lettre d'accompagnement «Importance de ce travail pour la médecine de premier recours»
Nous ne prendrons pas en considération les travaux ayant déjà été soumis une fois et il n'y aura pas d'échange de courrier au sujet de l'attribution des prix.

Lieu de contact

Collège de médecine de premier recours CMPR
Secrétariat de la Recherche en médecine de premier recours,
Landhausweg 26, 3007 Berne
foham@kollegium.ch; www.kollegium.ch/rd/f.html